



Charte pour une politique globale de la petite enfance en Suisse

Une politique globale de la petite enfance s'appuie sur le concept de formation, d'accueil et d'éducation de la petite enfance (FAE-PE).¹ Il s'agit d'une politique transversale s'étendant, au minimum, aux domaines de l'éducation, des affaires sociales et de la santé.

¹ Le terme «formation» de la petite enfance désigne les processus individuels par lesquels l'enfant se construit. Il comprend le phénomène d'appropriation grâce auquel un enfant met en place sa représentation du monde. Dans ce sens, la «formation» est comprise comme une contribution de l'enfant à son propre développement. L'«éducation» et l'«accueil» représentent la part des adultes dans le développement de l'enfant. L'«éducation» désigne la mise en place d'un univers éducatif stimulant dans lequel les adultes proposent une grande variété d'opportunités d'apprentissage. L'«accueil» comprend le soutien social, les soins et la prise en charge d'un enfant, l'affection qui lui est portée, la protection contre les dangers ainsi que la création de relations personnelles significatives. Ces trois aspects sont considérés comme étant équivalents et intimement liés les uns aux autres. Wustmann Seiler, C. & Simoni, H. (2012): Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse. frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung in der Schweiz.

Une politique de la petite enfance vise en premier lieu le bien-être de l'enfant, auquel elle veut offrir le meilleur développement possible, tout en profitant également aux parents. Elle a en outre un impact décisif pour l'ensemble de la société, dont elle renforce la cohésion et l'intégration, contribuant à la formation de citoyens responsables. C'est un fait que

- le potentiel des enfants entre 0 et 4 ans n'est pas suffisamment stimulé.
- en comparaison avec d'autres classes d'âges, les investissements en faveur de l'encouragement de la petite enfance sont ceux qui présentent le taux de rendement le plus élevé; c'est pendant ces années que chaque franc consacré à l'éducation génère le plus de résultats.
- l'accueil de la petite enfance est considéré comme un instrument favorisant
 - la capacité concurrentielle de la Suisse au sein du marché mondialisé du travail,
 - l'excellence du système éducatif suisse,
 - le développement de la Suisse en tant que pôle de connaissances, de recherche et d'innovation,
 - la lutte contre la pauvreté,
 - le maintien d'une prévoyance vieillesse durable,
 - la santé publique,
 - une intégration réussie.
- chaque enfant a, dès sa naissance, le droit à l'éducation et au meilleur développement possible (art. 6, 28 Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant)
- selon les Objectifs de *développement durable* 2030 de l'ONU, chaque enfant a le droit d'avoir accès à un accueil de qualité le préparant à la scolarité. Il faut plus précisément que «d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire».
- un accès précoce à une éducation de qualité conditionne l'existence de main d'œuvre qualifiée pour l'économie suisse.

Par conséquent, en œuvrant pour l'amélioration des conditions-cadres qui déterminent la qualité de l'accueil de la petite enfance, les partenaires de la coalition READY! et les ambassadrices et les ambassadeurs de la campagne s'engagent à atteindre les **objectifs suivants:**

- l'encouragement et l'accueil des petits enfants, ajustés à leur âge, leur permettent de développer leur potentiel dès la naissance et garantissent l'égalité des chances lors de l'entrée à l'école.
- une participation financière plus importante de l'État et du secteur privé (grâce à un engagement accru des milieux économiques) pour assurer la qualité de l'accueil de la petite enfance, et, à plus long terme, un taux de rendement élevé des moyens investis dans l'éducation.
- une politique globale de la petite enfance relevant conjointement du système éducatif, des affaires sociales et de la santé publique.
- une mise en œuvre concertée par toutes les institutions et tous les secteurs concernés.
- la garantie que les enfants de 0 à 4 ans sont accueillis par des personnes compétentes et que les professionnels travaillent ensemble au sein d'un réseau.
- une conciliation plus aisée de l'activité professionnelle et de la vie familiale grâce à un développement des structures d'accueil de qualité dans toutes les régions de Suisse.
- l'intégration sociale des enfants ainsi qu'une meilleure compréhension de la langue maternelle et des différentes langues nationales suisses.

Loin d'être une intrusion dans la sphère familiale, l'intérêt qu'ont l'État et la société à ce que les enfants soient encouragés et accueillis dès leur plus jeune âge constitue un soutien pour toute la famille. Les activités d'éveil ne signifient pas que l'enfant sera excessivement sollicité; elles visent bien plutôt l'encouragement ciblé de ses talents naturels. Le financement d'une politique de la petite enfance n'est pas un luxe superflu. Il doit être vu comme un investissement profitant à la fois à l'individu et à l'économie dans son ensemble.

Les partenaires de la coalition et les ambassadrices et les ambassadeurs de READY! sont convaincus que la population toute entière bénéficiera d'une politique transversale de la petite enfance, que ce soient les enfants encouragés et les familles ainsi devenues plus solides, les entreprises et l'économie nationale, rendues plus prospères, et enfin la société, dont on augmente les capacités.

Une politique de la petite enfance, cohérente et engagée est un gage de succès.

Tout ce qu'il faut savoir sur la politique de la petite enfance

www.ready.swiss/fr  fb.com/ReadySuisse  twitter.com/ReadyCH